

Société d'Histoire de la Montagne
43.400 Mairie du Chambon-sur-Lignon
<http://shm43.free.fr>

Directeur de la publication : Michel Fabréguet¹

LA LETTRE DE LA SHM n° 4

EDITORIAL

Selon une tradition désormais bien établie, la Société d'Histoire de la Montagne a le plaisir de faire paraître, en ce début d'année 2007, sa *Lettre*, qui en est déjà à son quatrième numéro et qui constitue l'indispensable lien entre les responsables de la société, nos adhérents et, plus largement, les populations du Plateau Vivarais Lignon auxquelles nous souhaitons également apporter des informations sur nos activités. Et le constat de ce que les numéros deviennent de plus en plus étoffés et diversifiés au fil des ans témoigne d'une saine vitalité.

On pourra lire dans cette livraison des articles qui font état de différentes activités ou réflexions de membres de notre société. L'année 2006, conformément aux engagements, placés sous le signe du retour à la sérénité, de la nouvelle équipe dirigeante a marqué le temps d'un incontestable redressement de la SHM et d'un développement de ses actions. Ainsi la publication de l'ouvrage *Les Résistances sur le Plateau Vivarais Lignon* a constitué une véritable réussite éditoriale, le cycle de nos conférences estivales a rencontré un beau succès d'affluence et d'estime, une impulsion décisive a été donnée à la mise en place du centre de documentation de la SHM dans le cadre de la bibliothèque du Mazet-Saint-Voy, qui sera inaugurée dans le courant de l'année 2007. A la fin de l'été dernier, la SHM a pu tenir un stand et faire bonne figure au forum des associations du Chambon-sur-Lignon. Et au mois de décembre, plusieurs adhérents de la SHM ont pu participer activement au colloque sur *Les pratiques de sauvetage en situations génocidaires* organisé par le centre d'histoire de Sciences po Paris.

Pour autant, les difficultés et les défis à relever ne manquent pas non plus. Il nous faut veiller au rajeunissement de notre association et à la relève des générations, en faisant en sorte que le départ des témoins ou des acteurs de la guerre, qui se désengagent progressivement et tout naturellement de la vie sociale active, se trouve compensé par l'apport de nouveaux adhérents, en particulier de jeunes enseignants du Plateau dont la collaboration active nous serait précieuse. Par ailleurs, nos différentes manifestations culturelles, et les actions destinées à en informer la population du Plateau et les estivants, ont un coût qui représente une charge assez lourde pour une société qui vit essentiellement des rentrées des cotisations de ses adhérents et des bénéfices retirés de la vente de ses ouvrages : la recherche de subventions complémentaires est donc devenue pour nous une obligation si nous voulons maintenir le niveau de notre offre culturelle. Il nous faut aussi agir pour élargir notre audience et notre surface sociale : dans cette perspective, l'affiliation de la SHM à la Société de l'Histoire du Protestantisme Français devrait constituer un moment important, un temps fort de la vie de notre association. L'affiliation de la SHM à la SHPF devrait nous permettre de mieux faire connaître, non seulement de la SHPF mais également du réseau des sociétés savantes déjà affiliées à la SHPF, les activités de notre association, nos manifestations culturelles et nos expositions, nos fonds

¹ Les opinions émises dans cette *Lettre* n'engagent que leurs auteurs, sous la responsabilité du directeur de la publication.

d'archives et notre collection d'ouvrages. En retour, la SHPF pourra mettre à la disposition de la SHM une partie de ses locaux parisiens (c'est ainsi que notre prochain conseil d'administration se déroulera le 31 mars 2007 dans la bibliothèque de la SHPF, rue des Saints-Pères à Paris), des ouvrages et des documents pour l'organisation éventuelle d'expositions. Un administrateur de la SHM devrait être également coopté au sein du comité de la SHPF. Il va bien évidemment sans dire que cette affiliation ne remettra pas en cause l'indépendance de la SHM, qui conservera son caractère propre et, en particulier, la référence à la laïcité qui continuera à figurer en bonne place dans nos statuts. La majorité du conseil d'administration de la SHM a déjà donné, au mois de juillet dernier, un avis très favorable à la procédure d'affiliation, mais c'est l'assemblée générale extraordinaire qui statuera souverainement à l'été 2007 sur cette question, puisque celle-ci implique une modification de l'article 26 de nos statuts. Mais nous aurons l'occasion d'en parler.

Pour finir, qu'il me soit permis de vous faire part d'un véritable sujet de satisfaction. On ne peut effectivement manquer d'évoquer ici la cérémonie du Panthéon, organisée le jeudi 18 janvier 2007, en l'honneur des Justes de France. Le Président de la République a rendu en cette circonstance l'hommage qui leur était dû au pasteur Trocmé et aux habitants du Plateau Vivarais Lignon en des termes très justes et très mesurés, qu'on pourra lire dans cette *Lettre* sous la plume de Jean-Philippe Le Forestier. En évoquant des *centaines* de réfugiés juifs sauvés par *l'ensemble du Plateau* Jacques Chirac s'est nettement démarqué en la circonstance de l'histoire légendaire de *la* commune exemplaire aux *5.000 Juifs*, comme l'a très certainement relevé aussi Gérard Bollon, qui représentait la commune du Chambon-sur-Lignon au Panthéon en qualité de premier adjoint. Pour nous qui, en nous heurtant souvent à de nombreuses et lourdes incompréhensions sinon à des réactions de rejet, nous efforçons de faire connaître et apprécier les avancées de la recherche scientifique depuis le premier colloque de 1990 contre les dérives et les complaisances pseudo historiques du « légendaire du bien » relayées et amplifiées par le discours des médias, cette reconnaissance des pouvoirs publics, dans la bouche même du plus haut responsable de l'Etat, ne peut que constituer un encouragement à poursuivre et à approfondir notre action, au milieu des difficultés sans cesse renaissantes.

Michel Fabréguet
Président de la SHM

Sommaire du numéro

Editorial du Président de la SHM, page 1.

Sommaire du numéro, page 2.

Le centre de documentation de la SHM dans la future bibliothèque du Mazet-Saint-Voy, par Christian Maillebouis, page 3.

Colloque décembre 2006. Pratiques de sauvetage en situation génocidaire. Perspectives comparatives par Rachel Reboul, page 4.

Justes parmi les nations, par Jean-Philippe Le Forestier, page 7.

« *La France n'oubliera jamais cette amie américaine* », par Julie Armen, page 10.

Tribune Libre, par Oscar Rosowsky, page 11.

Nice : Festival International du film sur la Résistance, par Jean-Philippe Le Forestier, page 13.

En bref, page 13.

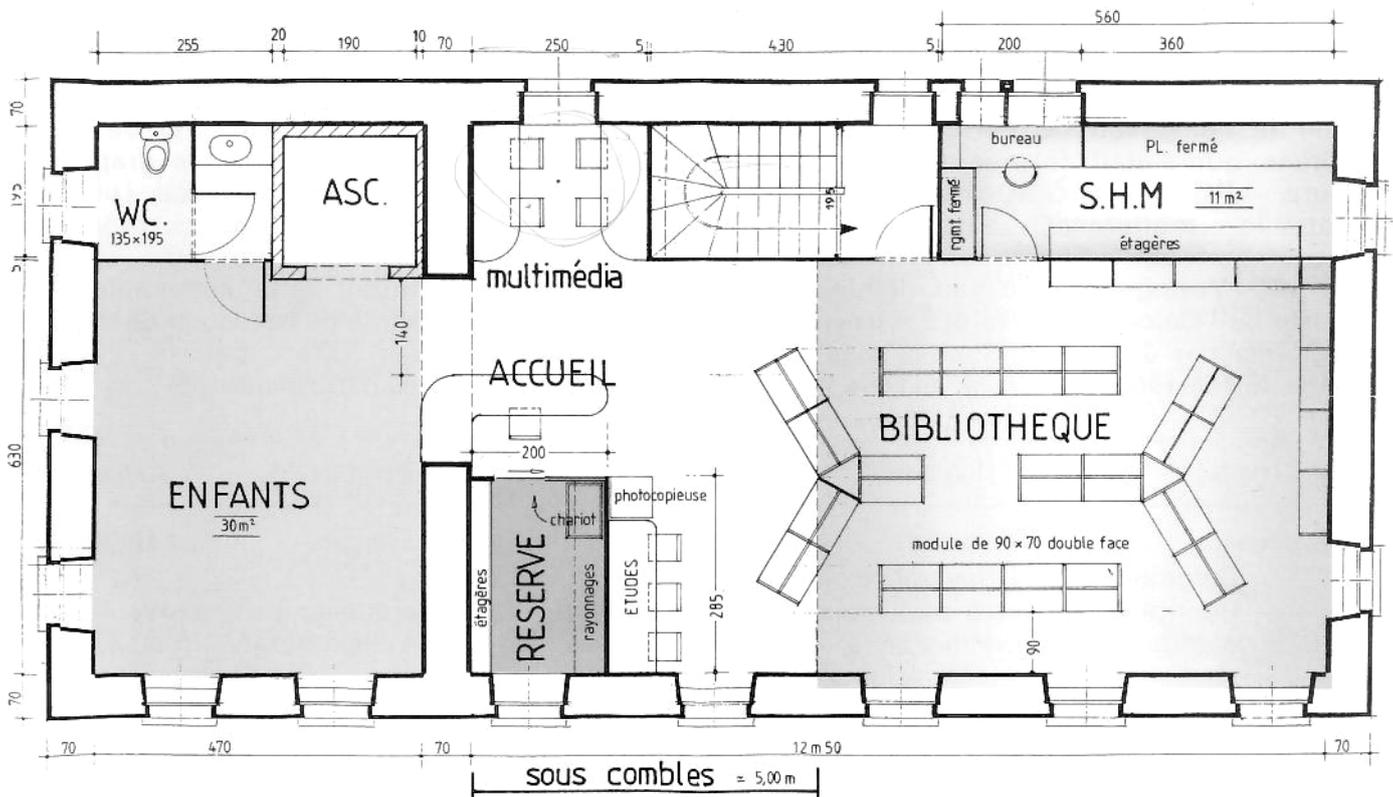
Bulletin d'adhésion, page 14.

**Le centre de documentation de la SHM
dans la future bibliothèque
du Mazet-Saint-Voy**

Le plan ci-dessous représente la future bibliothèque du Mazet-Saint-Voy qui ouvrira ses portes à la mi-2007 dans l'ancien bâtiment qui hébergeait la mairie, au centre du village. Suite à une convention entre la mairie et la SHM, notre association y bénéficiera d'une salle à accès réservé où ses archives seront stockées en d'excellentes conditions de sauvegarde. Quelques 600 références de son fonds bibliographique, déjà préparées par Christian Maillebouis, intégreront les rayonnages de la bibliothèque sous le contrôle professionnel du bibliothécaire attitré, Renaud Aïoutz. La SHM bénéficiera en outre de l'ensemble des facilités de cette bibliothèque (photocopieur, accès Internet, gestion documentaire informatique, chauffage, mobilier, heures fixes d'ouverture, etc.). Après son site Internet (<http://shm43.free.fr/>) inauguré en 2006 et qui donne accès à son catalogue bibliographique, voici un nouveau saut en direction de la population locale conformément à ses objectifs initiaux.

Christian Maillebouis.

REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE - PLAN DE L'ETAGE - Ech= 1/50 -



Colloque décembre 2006
Pratiques de sauvetage en situation génocidaire
Perspectives comparatives

Du 11 au 13 décembre 2006 se déroulait un colloque au CERI (CNRS/Sciences Po) sous la direction de Jacques Sémelin, que la SHM avait invité en août dernier pour intervenir, lors d'un mini colloque sur son livre : Purifier et détruire (Seuil 2005).

Les cinquante-trois intervenants venaient du monde entier et ont participé à ce colloque en tant que spécialistes ou témoins de génocides. Les approches comparatives ont permis de mettre en parallèle les pratiques de sauvetage, dans des contextes historiques différents et à des époques différentes, pour les juifs, les Arméniens et les Rwandais. Les six sessions et la table ronde étaient menées par un président et un rapporteur, qui présentait, en les confrontant, les différentes communications.

Certains sujets concernaient plus directement l'histoire du sauvetage durant la Deuxième Guerre mondiale sur le Plateau Vivarais Lignon. La Société d'Histoire de la Montagne était représentée par son président, Michel Fabrèguet, qui a fait une communication sur : « **Nieuwlande, pays sauveteur, 1941/1942-1945** » (session V), et par l'un de ses administrateurs, François Boulet, qui est intervenu sur : « **Un type de préfet, peu répressif et plutôt protecteur, face aux refuges des Juifs et des réfractaires du Service du Travail Obligatoire** » (session IV).

Les sujets des différentes sessions :

*Session 1 : **Aide, Sauvetage et Résistance : Construction de l'objet**, Président : Jacques Sémelin, CNRS/CERI ; rapporteur : Pierre Lagrou, Université libre de Bruxelles.

*Session 2 : **Les cadres sociaux de la mémoire des « sauveteurs » et des « sauvés »**. Président : Michael R. Marrus, professor of Holocaust Studies, Université de Toronto ; rapporteur : Marie-Claire Lavabre, CNRS, Maison Française d'Oxford.

*Session 3 : **Passages de frontières et rôle des organisations internationales**. Président : Michel Wieviorka, Directeur d'Etudes à l'EHESS, directeur du CADIS ; rapporteur : Nancy Green : EHESS.

*Session 4 : **Politiques d'Etat et conditions de l'aide**. Présidente : Paule René-Bazin : Conservateur général du patrimoine, adjointe au directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère de la Défense ; rapporteur : Marc Olivier Baruch : EHESS.

*Session 5 : **Les réseaux de sauvetage entre organisation formelle et structures sociales**. Président : Gilles Pierre Lévy, conseiller maître à la Cour des comptes, membre du conseil d'administration de la Fondation de la Résistance ; rapporteur : René Lemarchand : Université de Floride.

*Session 6 : **Positions sociales minoritaires et propension au sauvetage**. Président : Philippe Joutard, directeur d'études émérite, EHESS ; rapporteur : Hamit Bozarslan : EHESS.

*Table ronde : **Témoins et mémoire**. Présidente : Odette Christienne, adjointe au Maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant. **Quelles « leçons » pour le présent**

et l'avenir ? Présidente : Anne –Marie Revcolevschi, directrice générale de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Ce fut un colloque intense et riche dans l'échange et la confrontation des idées. On peut souligner quelques points qui permettaient de mieux comprendre les contextes dans lesquels s'effectuent ces pratiques de sauvetage et leurs mécanismes :

-Plusieurs catégories, profils de sauveteurs ont été recensés et étudiés, poussés au sauvetage par des motivations très diverses ; le travail de Nechama Tech, Université du Connecticut, est très complet sur cette question.

-La notion de « mémoire empruntée » a été longuement développée, mettant en relief que l'expérience du sauvetage se fait dans la douleur et le traumatisme et que la transmission des témoignages n'échappe pas à l'émotionnel et à l'interprétation pour le sauveteur, pour le sauvé ; outre la mémoire individuelle aléatoire, la mémoire publique ou officielle offre aussi sa version orientée : « En Italie, je cite Paola Bertiloti, Sciences Po, en concomitance avec la promulgation en Israël d'une loi sur les Justes, la mémoire du sauvetage s'institutionnalise et s'officialise. L'union des communautés juives organise des célébrations qui obtiennent le soutien du gouvernement en place et suscitent l'adhésion des Juifs italiens. Mais ces cérémonies favorisent la diffusion du mythe du « bon italien » auquel nous verrons que le procès Eichmann contribuera à donner une reconnaissance internationale ». On peut même parfois parler de déni : Le cas des massacres de 1915 en Arménie a été exposé par Fatma Müge Göçek, Michigan University, démontrant comment le pouvoir avait entrepris d'effacer la mémoire du génocide au sein de la société turque.

-Dans la session sur « **Les cadres sociaux de la mémoire des « sauveteurs » et des « sauvés** » toujours, les intervenants sont revenus sur le titre de « Juste parmi les Nations », en donnant à nouveau une définition du Juste et en rappelant qui le désigne et comment on le désigne : titre donné depuis 1963, par l'Institut Yad Vashem, à des non-Juifs, qui ont aidé des Juifs durant le Génocide. Sarah Gensburger dans sa communication rappelle que le terme de « Justes parmi les Nations » est une traduction de l'hébreu « Hasidei Ummot Ha-Olam ». D'origine rabbinique, l'expression désigne ces non-Juifs craignant Dieu. Elle souligne que l'intention de la commémoration de la minorité des justes n'était pas pour l'essentiel de condamner l'immense majorité « injuste » supposé hostile en son principe et que le projet de création du titre de « Juste parmi les Nations » ne relève pas de politique intérieure mais de politique étrangère. L'auteur du projet, Mordecai Shenhabi (à la direction du Fonds National juif, 1942), conçoit la commémoration des Justes comme moyen de favoriser les relations diplomatiques entre le futur Etat hébreu et les autres états souverains. En ce qui concerne le Rwanda l'honneur rendu aux Justes devrait permettre aux Hutus et aux Tutsis de revivre ensemble mais les mesures gouvernementales en matière de mémoire « annihilent, passent sous silence, le fait que de nombreux Hutus aient été tués, eux et toute leur famille, sur ordre des responsables du génocide parce qu'ils étaient des opposants notoires à une politique de massacre. Des Hutus ont sauvé des Tutsis au péril de leur propre vie. Cependant, le discours des autorités ne donne pas à ces Justes la place qui devrait leur revenir. » Claudine Vidal, dans : Rwanda : politique de terreur, privilège d'impunité, ou La commémoration du génocide au Rwanda. Violence symbolique, mémorisation forcée et histoire officielle.

-Dans la session suivante, Ruth Fifaz-Silbermann, a mis en avant, par exemple, le « refus actif et le secours passif » de la Suisse face au génocide nazi, en pratiquant une politique d'asile restrictive dans la neutralité et l'adaptation (« aux circonstances politiques ambiantes,

lorsqu'elles vont dans le sens de la stabilité conservatrice - et, curieusement, dans le sens d'un régime fort et centralisé, alors que la Suisse est profondément fédéraliste »), mais aussi dans son ignorance du politique et sa méconnaissance du génocide : Ruth Fifaz-Silbermann explique un « obscurantisme politique » et observe une « incapacité généralisée à admettre, comprendre ou croire qu'à l'intérieur de la guerre entre l'Axe et les Alliés a lieu une guerre d'extermination contre les Juifs ». Le rôle des organisations internationales comme l'OSE ou le Comité international de la Croix-Rouge ont été longuement présentés.

-Dans la session sur : « **Les politiques d'Etat et condition de l'aide** », François Boulet, Programme Interreg des Alpes (1939-1945), Grenoble, s'est intéressé à l'évolution du rôle des préfets correspondant aux différentes étapes de la deuxième guerre mondiale : « une tendance chronologique se dégage »...François Boulet montre qu'en juillet-août 1942, les préfets départementaux et de région sont les principaux organisateurs des rafles des Juifs mais rajoute : « aucun préfet ne s'est opposé à l'ordre des rafles. Mais s'ils ne se sont pas opposés aux ordres, d'aucuns n'ont pas manifesté de zèle et en général, ont été profondément troublés dans leur conscience. Leur attitude, après août 1942, est alors plus circonspecte pour obéir aux prescriptions sur la « question juive ». François Boulet distinguera ensuite la démarche de cinq préfets dont Robert Bach pour la Haute-Loire, ou Raoul Didkowski, en Isère.

-Dans la session sur : « **Les réseaux de sauvetage entre organisation formelle et structures sociales** », Michel Fabréguet, IEP de Strasbourg, s'est intéressé au village de Nieuwlande, aux Pays-Bas, dont 212 habitants reçurent le 13 mars 1985, la médaille des Justes. Distinction à titre individuel mais pour l'action collective de sauvetage de populations juives persécutées sous l'occupation allemande pendant la seconde guerre mondiale. Michel Fabréguet met en parallèle Nieuwlande et le Chambon-Sur-Lignon : « Les populations de Nieuwlande et des communes du consistoire de la Montagne, en France, partagent, en effet, depuis le mois d'octobre 1990, le privilège d'être les seules populations d'Europe occidentale à être honorées à titre collectif de la médaille des Justes parmi les Nations, distinction qui n'est en fait attribuée par l'Etat d'Israël qu'à des particuliers, sur la foi de recommandations et de témoignages individuels, en principe contrôlés et identifiés ». Michel Fabréguet explique ensuite pourquoi Nieuwlande a été Choisi par Yad Vashem comme symbole de la résistance civile néerlandaise, alors que ce village n'est pas un cas isolé aux Pays-Bas sous l'occupation allemande.

Pour conclure, je relèverai la remarque de Patrick Cabanel dans son intervention sur « **Protestantismes minoritaires et sauvetages des juifs pendant la Shoah. Essai de construction d'un idéal-type** », qui oppose l'apologue de Martin Niemöller à la démarche des protestants, parce que venir chercher des Juifs sur leurs terres les renvoyait « à leur propre histoire qu'ils avaient tous en mémoire, et ils ont protesté...Mémoire : à l'évidence le maître mot de ce type d'attitude. Tout hussite, tout huguenot, tout vaudois, encore aujourd'hui, sans doute, est à lui seul un petit conservatoire des persécutions passées, de la fidélité sauvegardée, de la différence entretenue, de l'orgueil assumé ». Et Patrick Cabanel de citer un extrait d'une lettre du pasteur Boegner au Grand Rabbin de France, en 1934 : « Les fils spirituels des huguenots tressaillent d'émotion et de sympathie chaque fois qu'une minorité religieuse est persécutée [...] Et ils savent trop ce que le Christianisme et, très particulièrement, les Eglises de la Réforme doivent aux Prophètes qui ont frayé la voie à l'Évangile pour ne pas se sentir meurtris des coups qui frappent les fils d'Israël ».

Rachel Reboul.

Justes parmi les nations

Jacques Chirac dans un très beau discours prononcé au Panthéon le jeudi 18 janvier 2007 a rendu hommage aux Justes. Il a parlé des Françaises et des Français qui dans le pire effondrement de notre histoire ont montré que les valeurs de l'humanisme sont enracinées dans leurs âmes. Il a énuméré des actions accomplies par des personnes de toutes classes sociales, de toutes professions de toutes convictions: une secrétaire de mairie, un couple d'hôteliers, un boulanger, un directeur d'école, un officier de gendarmerie, un professeur de latin, une concierge, des curés, un général, des paysans, sans nommer les auteurs des faits, et puis, vedettariat oblige, du... *pasteur Trocmé qui entraîne avec lui, dans l'accueil de centaines de juifs en fuite, tout un village, tout un plateau de Haute-Loire : Le Chambon sur Lignon, dont le nom résonne aujourd'hui dans nos cœurs*.

La médaille des Justes est ornée d'une devise du Talmud: *Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier*. Cette devise conçoit l'humanité dans sa globalité et non comme un conglomerat de races ou de communautarismes. Notre mémoire collective doit honorer celles et ceux qui ont aidé les hommes et les femmes persécutés par les nazis et leurs collaborateurs. La reconnaissance par Yad Vashem de toute la région Vivarais Lignon comme Juste met en exergue le courage collectif de ceux qui ont combattu les idées nazies et participé au sauvetage des persécutés.

Cela correspond parfaitement à la réalité historique.

Par contre j'ai un certain recul, sans doute dû à mon éducation, au regard des appellations qui mettent certains hommes sur un piédestal très au-dessus des autres. C'est pourquoi je respecte mais sans les approuver les catholiques qui béatifient les plus méritants d'entre eux et les juifs qui font la même sélection avec les Justes (en dehors de leur communauté).

Cette forme de reconnaissance de Juste parmi les nations, délivrée par la fondation Yad Vashem, selon les lois de l'Etat d'Israël, honore les non juifs ayant sauvé sans contrepartie un ou plusieurs juifs de la déportation. Cette distinction aurait été attribuée en France à 2740 personnes d'après *Le Monde* du 19/01/2007.

Je comprends les motivations, y compris les motivations politiques, des inventeurs de cette médaille mais je suis un peu gêné par le fait que dans ces actions de sauvetage des persécutés, Yad Vashem fasse un distinguo entre le juif, mot utilisé au sens racial du terme, et celui qui ne l'est pas.

J'ai suivi avec intérêt une émission de Frédéric Taddeï le 18/01 sur France 3 où avait été invité entre autres Lucien Lazare responsable de Yad Vashem pour les médailles françaises. En réponse à des critiques sur les justes selon Yad Vashem, Lucien Lazare a d'une part, relativisé le nombre de Justes qu'il avait reconnu disant que des milliers d'anonymes en avaient fait autant, et d'autre part a admis que l'on pourrait utiliser ce terme de juste pour des sauvetages effectués lors du génocide ruandais. Belle évolution !

J'ai recherché les références aux Justes dans le Livre des Proverbes. Les justes sont cités une cinquantaine de fois dans les Proverbes et comparés aux méchants. Nous pouvons lire par exemple :

*La mémoire du juste est en bénédiction ;
L'œuvre du juste est une source de vie ;
L'espérance des justes aboutit à la joie ;
La justice élève une nation ;
Le juste prend connaissance de la cause des petits.*

La bible que nous avons consulté ma compagne et moi-même pour trouver ces références est la bible de mon père, bible offerte le jour de la bénédiction du mariage de mes parents par les pasteurs Charles Monod de Cannes, Jean Cook de Dieulefit et André Trocmé du Chambon.

Les justes sont cités une cinquantaine de fois dans les Proverbes et comparés aux méchants. Ma compagne est tombée sur un marquage effectué par un petit bout de papier très fin.

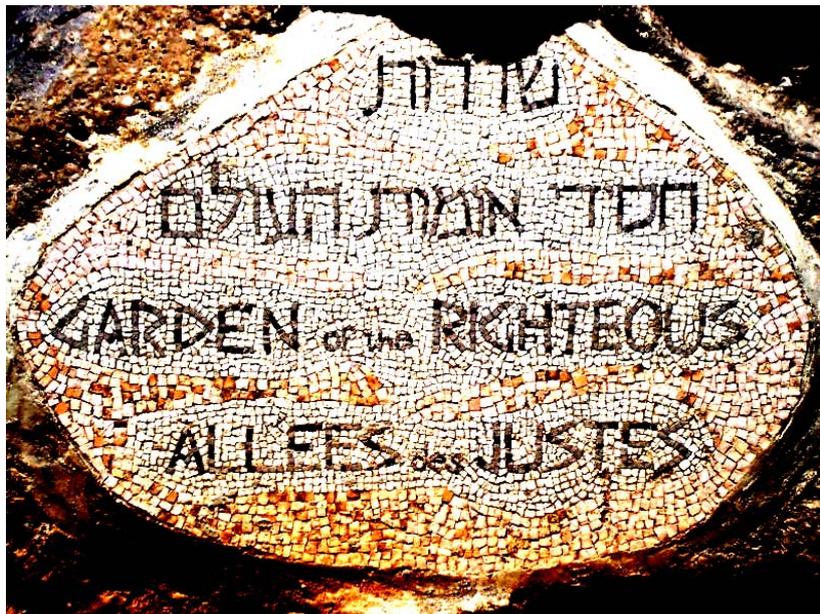
Les versets qui avaient donné tout son sens au long et dur combat de mon père contre l'idéologie raciale des nazis nous attendaient :

*Une race de gens qui se croie pure,
Et qui n'est pas lavée de sa souillure ;
Une race de gens dont les regards sont altiers
Et les paupières hautaines.
Une race de gens dont les dents sont des épées
Et les mâchoires des couteaux
Pour dévorer les affligés de la terre
Et les pauvres parmi les hommes.*

Proverbes XXX, 12-14

Ce n'est pas seulement le lien religieux, ayant permis au peuple juif de conserver son unité au cours des siècles, mais c'est surtout ce critère de race, basé sur des théories infondées, qui a été retenu par les nazis contre les individus qualifiés de juifs et a abouti à la Shoah. Beaucoup de mes amis dits juifs sont de parfaits mécréants et ne se revendiquent d'aucun communautarisme ni d'aucune race, sans renier pour autant ni leurs racines, ni leur culture, ni leur éducation. Il faut les écouter.

Jean-Philippe Le Forestier



« La France n'oubliera jamais cette amie américaine »²

*Certains l'ont connue sous les noms de "Marie Monin," "Germaine," "Diane," "Camille," "Nicole"... Au Chambon-sur-Lignon les résistants l'avaient surnommée "la Madone" car elle était arrivée un matin d'avril 1944, la tête recouverte d'un long foulard. Hébergée dans la ferme d'Auguste et Léa Lebrat, à Court³, Virginia Hall, celle que l'auteur de la biographie « *The wolves at the door* »⁴ nomme « la plus grande espionne américaine », organisa les parachutages du « plateau » durant le printemps 1944, fournissant les maquisards en armes et coordonnant leur action avec celle des Alliés.*

Intitulée *Les marguerites fleuriront ce soir*, « *The daisies will bloom tonight* »⁵ la toile commandée par la CIA au portraitiste Jeff Bass montre l'espionne Virginia Hall, devant son poste émetteur qu'un jeune résistant, Edmond Lebrat fait fonctionner en pédalant sur un générateur de fortune monté sur un cadre de bicyclette. Sur le sol, quelques brins de paille rappellent la grange de la ferme de Court, au Chambon-sur-Lignon.

Dans le cadre de la coopération franco-américaine, l'ambassadeur de France à Washington, M. David Levitte a tenu à rendre hommage à Virginia Hall lors de l'inauguration du tableau. L'ambassadeur du Royaume-Uni Sir Manning, très touché par le parcours de cette espionne, qui oeuvra durant presque toute la Seconde Guerre mondiale pour les services secrets britanniques, s'est associé à cet événement.

Ainsi, c'est dans la demeure de l'ambassadeur de France à Washington, que Le tableau de Jeff Bass a été révélé aux invités et à la presse, le 12 décembre dernier avant d'être remis à la CIA dont les portraits des agents les plus valeureux ornent les couloirs de son siège, à Langley. « C'était la seule possibilité de voir l'œuvre », admet le commandant Chantal Lebrat, petite cousine d'Edmond. Venue tout spécialement pour la cérémonie, elle représentait aussi tous ceux qui étaient invités mais n'avaient pu s'y rendre : les membres de sa famille engagés dans le maquis, son père, Jean Lebrat en relation suivie avec le peintre pour l'envoi de photos et d'explication des lieux et objets, les résistants Gabriel Eyraud et Alphonse Swartebroekx et le maire Francis Valla.

A l'occasion de la cérémonie, l'ambassadeur de France a présenté à la nièce de Virginia Hall, madame Lorna Catling une lettre signée du président de la République Jacques Chirac, louant « l'engagement exceptionnel de Virginia Hall en faveur de la liberté et de la démocratie ».

Parlant couramment le français, l'allemand et l'Italien Virginia Hall se trouve à Paris, en vacances, quand la guerre éclate. Secrétaire pour les services consulaires américains en Italie, elle laisse tomber son emploi pour s'engager dans l'équipe des ambulancières de la Croix-Rouge. Malgré sa jambe de bois (un accident de chasse qui lui avait valu quatre années plus tôt d'être amputée au niveau du genou) elle parcourt les champs de bataille du Nord de la France.

² Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, lu par M. Jean-David Levitte, ambassadeur de France à Washington, en hommage à la mémoire de Mme Virginia Hall, héroïne de la Résistance française pendant la Seconde guerre mondiale.

³ Léa Lebrat tenait seule la ferme de Cour. Son mari Auguste avait été fait prisonnier en 1940. Ses deux enfants Georges et Georgette âgés alors de trois et sept ans se souviennent que Virginia les prenait sur ses genoux dans la cuisine de la ferme.

⁴ *The Wolves at the Door : the Story of the America's Greatest female Spy* by Judith L. Pearson, The Lyons Press, 2005.

⁵ Correspond à un code indiquant un parachutage.

« Elle boitait légèrement mais ça ne se voyait pas du tout », se souvient Gabriel Eyraud. « Je crois même qu'on ne l'a su qu'après », précise Alphonse Swartebroekx.

Après l'appel du général de Gaulle Virginia Hall gagne l'Angleterre où sa pratique des langues éveille l'intérêt des services secrets britanniques. Très vite elle intègre les rangs de la très célèbre SOE (special operation executive, ancêtre du MI6) qui la forme au dur métier d'espion sans même tenir compte de son handicap physique. Elle est alors envoyée en France sous couverture (journaliste américaine) où sa mission consiste à recruter et organiser de véritables réseaux de résistance. En 1943, « l'espionne la plus recherchée par la Gestapo » doit s'enfuir vers l'Espagne. De là elle regagne l'Angleterre où elle se fait recruter par la toute nouvelle OSS (office for strategic studies, ancêtre de la CIA). Celle-ci la renvoie aussitôt en France. Elle ne s'y trouve que depuis quelques semaines quand on lui indique un village où elle pourra poursuivre son action en toute confiance : le Chambon-sur-Lignon.

Après la Libération Virginia Hall travaillera au sein de la CIA jusqu'à sa retraite en 1966. Elle s'éteint le 14 juillet 1982 à l'âge de soixante-seize ans dans sa ville natale de Baltimore.

« J'avais huit ou neuf ans quand j'ai appris l'existence de cette espionne, fait remarquer le commandant Chantal Lebrat. Mes cousins, les enfants et les petits enfants de Léa Lebrat me l'avaient décrite comme une héroïne anglaise affublée d'une jambe de bois. J'imaginai difficilement, alors, l'association de ces trois images : une femme, une espionne et une jambe de bois. Je regrette maintenant de ne pas avoir interrogé Léa mais le livre de Judith Pearson *The Wolves at the door*, ainsi que le voyage exceptionnel aux Etats-Unis m'ont permis de donner un vrai sens à cette histoire. »

A l'heure actuelle un film est en préparation aux Etats-Unis et une deuxième biographie, signée Vincent Nouzille, devrait sortir en mars aux Editions Fayard.

Julie Armen

Tribune Libre

Critique du principe d'affiliation de la SHM à la SHPF

Jusqu'à ce jour, grâce à des efforts d'anciens résistants et témoins oculaires, la Société d'Histoire de la Montagne a pu rester un de ces rares lieux privilégiés accessibles à tous, et qui jouit d'une « aura médiatique » nationale et internationale « d'ouverture aux débats historiques même difficiles ».

À cette aura des hommes et des femmes laïques ou de toutes confessions, français ou étrangers ont largement contribué. Mais le changement de générations fait là aussi son œuvre. Actuellement il est question de modifier le statut de cette SHM, en vue de son affiliation à la Société d'Histoire du Protestantisme français. Il me paraît évident que cette affiliation va supprimer l'indépendance de la SHM. Le sort va se jouer cet été par le biais d'un changement statutaire offert au vote, lors d'une assemblée générale de tous les membres de l'association, historiens, témoins, sympathisants, (une centaine en tout actuellement). L'un des arguments avancés en faveur du changement de statut est le désintérêt supposé des membres « parisiens » de la SHM, en particulier juifs. Alors qu'ils avaient adhéré en réponse aux activités initiées par la précédente présidence, celle d'une grande Résistante, catholique de surcroît, Madame Odile Boissonnat, l'an dernier ils n'ont plus, paraît-il, renouvelé leur cotisation. Il est difficile de savoir pourquoi, peut-être le fonctionnement ne leur a pas semblé satisfaisant. De

toute façon, la fuite en avant par l'affiliation à une autre Société risque d'aggraver cette désertion. C'est d'autant plus regrettable qu'il vient de se manifester dans toute la région et la jeune génération en particulier, un intérêt inattendu pour la discussion sans fard, grâce au succès de librairie inattendu du dernier livre édité au nom de la SHM. Il portait sur la confrontation de témoignages de Résistants, sur des problèmes jusque-là inédits, sans concession aucune. Nous ne devons pas, selon moi, décevoir cette aspiration.

Il faut rappeler que les protestants ne sont pas seuls dans « l'Histoire de la Montagne ». Dans les « Actes du Colloque » de 1990, page 132, figure un tableau détaillé de la population de cette entité géographique appelée le Plateau Vivarais Lignon en 1936, qui mentionne un total de 24058 habitants dont 9158 protestants, soit 38 % de la population.⁶ Dans la thèse de doctorat en sociologie de Serge Bernard, soutenue en 2004, figure un relevé de la population en 2003, uniquement pour la partie à dominante protestante du Plateau Vivarais Lignon, soit 8 communes seulement. Au total 10.546 personnes.⁷ Deux seulement de ces communes, Le Chambon-sur-Lignon et Le Mazet, présentent une majorité protestante.

Ainsi, les événements dont l'histoire de ces lieux est faite résultent d'imbrications de voisinage ou de circonstance entre acteurs, protestants ou non, dont une Association comme la nôtre peut assumer l'étude et la description à condition de conserver l'indépendance, c'est-à-dire l'ouverture, qu'il faut. Dans ce cadre, l'adhésion privée, c'est-à-dire absolument individuelle, à une autre Association, de qui le désire ne représente aucun obstacle. C'est d'ailleurs déjà le cas pour bon nombre des membres de la Société. L'apport à nos colloques de membres éminents de ces Associations et la participation à nos expositions peuvent en être le fruit, ainsi que la réciprocité si nous la souhaitons.

Quant à la question posée du devenir des Archives en cas de dissolution de l'Association, une première constatation s'impose. Nombreuses sont celles, personnelles, déjà déposées ailleurs. Par exemple, celles d'André Trocmé sont déposées aux USA en milieu pacifiste, celles de Pierre Piton se trouvent aux Archives Départementales. D'autres sont encore entre des mains privées. Il me semble que, chacun choisit normalement l'Institution qui lui semble la plus indiquée par tout ou partie de son dépôt. En cas de dissolution, le droit de retrait doit être la règle pour les ayants droit. Pour le restant, seules les Archives départementales semblent un lieu assez neutre pour pouvoir accueillir l'accord de beaucoup.

Seule la normale expression des opinions divergentes, dans une Société d'Histoire, accroît son audience. Le colloque coordonné par Pierre Bolle l'a montré amplement une première fois. L'action de Madame Odile Boissonnat en faveur des ouvertures sur les tous les aspects des « attachements au Plateau Vivarais-Lignon » qui existent au sein et au-delà de sa population locale, s'est traduite, vous le savez par la grande affluence dont a bénéficié notre Colloque en l'an 2002. De même, sa détermination à publier, au moins une partie pour commencer des témoignages complexes émis par les oubliés de l'histoire. Ce qui manque à la SHM, ce n'est pas une affiliation statutaire à une autre Association, c'est un bulletin trimestriel largement ouvert à un débat interne où exprimer librement ses idées et opinions, et serein quant à la forme.

Oscar Rosowsky

⁶ Pierre Bolle Le Plateau Vivarais Lignon. Accueil et Résistance 1939-1944. Actes du Colloque du Chambon sur Lignon SHM. Michel Fabréguet « Les réfugiés et l'accueil » Rapport Général

⁷ Serge Bernard « Traces Légendaires, Mémoires et Construction Identitaire. Etude Socio-historique d'une « Presqu'île » Cévenole en Haute-Loire. (Ed ANRT) À ce jour dans le catalogue en ligne de la SHM, au nom de cet auteur, cette thèse n'est pas mentionnée. Il ne figure que la mention d'un mémoire de DEA antérieur. Corriger cette lacune, serait un moyen de contribuer à la réflexion.

Nice : Festival International du Film sur la Résistance

La 9^{ème} édition du FIFR organisée par l'Association Azurée des Amis du Musée de la Résistance Nationale, association présidée par l'historien Jean-Louis Panicacci s'est déroulée du 23 au 26 novembre, à Nice pour la sélection officielle (15 Films) et dans une dizaine de municipalités des Alpes-Maritimes pour les projections décentralisées (30 films au total). 3670 spectateurs dont 2540 élèves répartis dans 95 classes de 4^{ème}, 3^{ème} et 1^{ère} ont assisté à des projections.

Les thèmes abordés pour cette édition étaient *La Résistance Italienne*, *Les Femmes dans la Résistance* et *La Mémoire de la Résistance*. Chaque projection fut suivie d'un débat animé par des historiens, des réalisateurs et des témoins.

Le Jury composé de Lauréats du Concours de la Résistance a décerné le Prix du meilleur film à *Sophie Scholl* de Marc Rothemund (Allemagne 2005) et au *Temps de la désobéissance* de Patrick Volson (France 2005).

Sophie Scholl retrace les 6 derniers jours de la vie de l'animatrice du réseau « La rose blanche ». L'interprétation et les dialogues sont de très grande qualité et d'une grande force émotionnelle.

Le Temps de la désobéissance est déjà passé à la télé. Il met en scène l'action des policiers du Service des Etrangers de Nancy en 1942.

Ci-dessous deux extraits de commentaires d'élèves membres du jury :

« De tout mon cœur merci aux organisateurs, anciens résistants, historiens, réalisateurs et à tous les invités qui nous ont accompagnés dans cette aventure et enrichis de leur expérience. Ce festival nous a apporté de nouvelles connaissances et stimulé en nous la réflexion... »

« La présence des historiens, réalisateurs, témoins, nous a permis d'intégrer le monde des grands... il nous a été extrêmement difficile de juger tous les films sur un même plan : certains étant remarquables sur le plan cinématographique, d'autres sur le plan émotionnel... nous avons tous des visions et des critères différents... »

Pour son 10^{ème} anniversaire en novembre 2007 le FIFR reprendra les meilleurs films des 9 premières éditions.

Jean-Philippe Le Forestier

En bref

La famille Lebrat a fait don à la SHM d'une copie de la toile « Les marguerites fleuriront ce soir », en l'honneur de Virginia Hall. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

Michel Fabrèguet animera une table ronde sur le thème du concours de la Résistance et de la déportation « Le travail dans les camps de concentration » au Puy-en-Velay, salle Jeanne d'Arc, le jeudi 1^{er} mars 2007 de 14h30 à 16h30. Cette manifestation destinée avant tout au public des scolaires du premier et du second cycle préparant le concours de la Résistance et de la déportation est organisée par l'Association des professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) de la Haute-Loire, avec le concours de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Les adhérents de la SHM disposant d'une adresse email sont priés de bien vouloir la communiquer, s'ils le souhaitent, à notre secrétaire, Germaine Darce de Maleprade (Lecoindubois@tele2.fr) pour faciliter la diffusion de l'information à l'intérieur de notre association.

LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LA MONTAGNE

MAIRIE 43.400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

La Société d'Histoire de la Montagne a été fondée en 1973. Elle a pour but l'étude de toutes les questions concernant la zone d'implantation protestante en Haute-Loire orientale et dans la portion contiguë de l'Ardèche, tant avant qu'après la Réforme. Elle n'a cependant aucun caractère politique, religieux ou idéologique et elle recherche objectivement la vérité.

La SHM recueille tous les documents et objets traitant de l'histoire du Plateau Vivarais Lignon. Ne jetez aucun manuscrit, aucune brochure, aucune photographie se rapportant au Plateau sans nous en informer au préalable. La SHM assure la gestion et le développement d'une bibliothèque et d'un fonds d'archives. Elle a déjà édité vingt et une publications dans sa série « documents » et elle organise régulièrement des expositions, des conférences et des colloques. Depuis l'année 2005, elle est désormais étroitement associée au projet de la nouvelle bibliothèque municipale du Mazet-Saint-Voy, au sein de laquelle elle œuvre à la constitution de son propre centre de documentation.

BULLETIN D'ADHESION

M. Mme. Melle.

Prénom

Adresse

.....

Adhère à la Société d'Histoire de la Montagne et s'acquitte d'une cotisation de 15 €

Ce bulletin d'adhésion est à retourner avec le règlement au siège social de la SHM à la mairie du Chambon-sur-Lignon, ou à adresser à Raymond Vincent, Trésorier de la SHM, 2 route de la Rosaie, 43.400 Le Chambon-sur-Lignon.